

alors que véritablement commence la prospérité de ce qui est aujourd'hui le comté de Beauharnois; le moulin est réparé, les terres sont concédées en grand nombre;⁽¹⁾ des immigrants sont envoyés d'Ecosse et s'établissent à l'intérieur des terres, à Saint-Louis, Ormstown, Howick; des magasins et des moulins sont établis; les chemins s'ouvrent en tout sens.

Quand il prit possession de la seigneurie, vers 1817, le quart à peu près du grand nombre de terres concédées étaient défrichées et habitées,⁽²⁾ dont 100 dans Russelltown, 17 dans South Georgetown, 110 dans Williamstown, 95 dans Annstown, 43 dans North Georgetown, 47 dans Ormstown, 57 dans Marystown, 61 dans Helenstown, 20 dans Catherines-town.⁽³⁾ En 1827, 20,000 acres de terres avaient été concédées à 228 personnes; l'année suivante, une société d'agriculture était fondée, et ainsi, lentement, progressa la seigneurie.

En 1832, le seigneur Edouard Ellice visita ses domaines du Canada; en 1838, son fils

Edouard séjourna à Beauharnois, au manoir seigneurial construit vers 1810, et fut fait prisonnier lors des troubles du 4 novembre.

4° Scott et London Land Co.

Après la rébellion de 1838, Édouard Ellice, jr., retourna en Angleterre, et suggéra de se débarrasser de la seigneurie, ce qui fut fait en 1839. Un banquier londonnien, M. Scott, acheta la seigneurie; ne pouvant, à cause de grandes pertes pécuniaires, conserver seul le domaine, il organisa une compagnie, la *London Land Co.*, à qui il vendit la seigneurie pour la somme de \$750,000, dont \$156,000 devaient être payées au seigneur Ellice.

5° Ellice

En 1851, la seigneurie dut être rétrocédée aux Ellice, à cause de la mauvaise administration de l'agent Colville; les Ellice gardèrent leur domaine jusqu'en 1866. C'est durant

cette période, en 1854, que la tenure seigneuriale fut abolie au Canada;⁽⁴⁾ par ordre du Parlement, un cadastre fut préparé de toutes les seigneuries; pour la seigneurie de Beauharnois, le commissaire fut Henry Judah, dont le rapport est



LE TRÈS HONORABLE ÉDOUARD ELLICE
Seigneur de Beauharnois

(1) Au recensement de 1822, Saint-Clément a une population de 1,069, Sainte-Martine 1,306, Saint-Timothée, 688.

(2) Ces chiffres sont donnés par l'arpenteur Bouchette dans sa *Description topographique du Bas-Canada*, et constituent le renseignement le plus précis possible sur l'état réel de la seigneurie en 1815.

(3) Le nombre relativement petit des terres défrichées s'explique par ce fait qu'on refusait aux habitants les "titres" des terres, d'où insécurité de possession.

(4) Sous la domination française, il y avait dans Québec: 1° le domaine royal; 2° Les seigneuries et les fiefs, concédés à des personnes de distinction; les seigneuries étaient subdi-